



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 14 décembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Signature de la convention de partenariat entre la Préfecture du Bas-Rhin et France Bleu Alsace

**Le mardi 6 décembre 2016, Stéphane FRATACCI, Préfet du Bas-Rhin, et Hervé de HARO, Directeur de France bleu Alsace, ont signé la nouvelle convention de partenariat entre les deux structures.**

Dans le prolongement de la convention nationale signée le 16 juillet 2015 entre le ministère de l'Intérieur et Radio France, cette convention départementale vise à assurer la diffusion de messages de vigilance, d'alerte et d'information à la population, dans des situations de crise relevant de la sécurité civile.

- Avant la crise : il s'agit d'informer la population sur les risques et les menaces, ainsi que les mesures de prévention et de protection à appliquer (vigilance et information de la population).
- Pendant la crise : la diffusion de consignes (alerte et d'information) a pour objet d'établir un lien entre les autorités de l'Etat et la population, et de relayer les consignes comportementales prescrites par lesdites autorités.
- Après la crise : l'information de la population a pour objet de faciliter un retour à une situation normale ou acceptable, aussi vite que possible.

Cette convention, qui annule et remplace celle conclue entre la préfecture du Bas-Rhin et France Bleu Alsace le 16 décembre 2013, est conclue pour une durée de trois ans renouvelable.

Contact presse : Préfecture de la région Alsace, préfecture du Bas-Rhin - Viviane Chevallier  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

Retrouvez les informations : site internet de la préfecture : [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> - Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>